

## NUISANCES SONORES générées par la circulation sur le boulevard André Malraux – ELANCOURT

### **1<sup>er</sup> CONSTAT**

#### **Des nuisances sonores sans cesse croissantes depuis 20 ans**

- Elles sont liées au développement permanent de la région et à son urbanisation :
  - Pôles d'attractivités (commerces, entreprises, ...)
  - Zones d'habitat
  - Moyens et grands chantiers régionaux et locaux
- Le réseau routier n'est plus adapté pour répondre à l'augmentation du trafic.
- A cela, ajoutons le comportement des automobilistes, motards, chauffeurs PL qui ne respectent pas toujours la réglementation (bruit / vitesse) et qui utilisent de nouveaux outils GPS pour se détourner des bouchons et réduire leur temps de trajet.

Les « stratégies d'aménagements » du territoire ne tiennent pas toujours compte des populations, et notamment de celles qui sont en bordure immédiate des voies à fort transit.

### **2<sup>ème</sup> CONSTAT**

#### **Pas de réelle volonté politique de la part de l'ensemble des acteurs locaux et régionaux**

- Des promesses sans suites
- Pas de réponses aux sollicitations des riverains
- Plans d'actions inadaptés et insuffisants
- Une liberté relative des contrevenants face aux infractions routières
- Des priorités d'investissements reportées sur d'autres projets structurants ou d'autres enjeux ?

## **Les conséquences**

**Les riverains concernés sont pénalisés par ces nuisances**

**« Bruit vécu comme une agression quotidienne »**

- 1<sup>er</sup> impact : un stress pour certains !
- 2<sup>ème</sup> impact : une privation de jouissance des propriétés !
- 3<sup>ème</sup> impact : une perte financière lors de la vente du bien !
- 4<sup>ème</sup> impact : un peu de pollution !

## **PPBE de 2015**

**Un document contestable**

- Principal objectif : réponse à la réglementation (décret)
- Réalisé à partir d'études de l'environnement sonore de 2009
- Qui définit certaines zones à enjeux et en oublie d'autres
- Qui ne propose pas de solutions aux riverains

## **SOLUTIONS**

**Réduire le bruit à la source ou réduire la source du bruit**

1. Agir sur la vitesse et les comportements « excessifs »

*« Moins de vitesse = moins de bruit »*

- Panneaux de limitation de vitesse
- Contrôles périodiques des vitesses
- Radar fixe

2. Repenser le plan de circulation

- Itinéraires PL - limitation en tonnage
- Création d'une rocade sur la RD12 ?

3. Rénover le revêtement routier

- Remplacement de l'enrobé existant
- Suppression des ressauts de chaussées

4. Intercaler un écran

- Installation d'un mur anti bruit

## Nous souhaitons :

- rencontrer [avant juillet 2017](#) l'aménageur (SQY), pour lui exposer nos arguments,
  - être associés aux études futures,
  - et participer aux choix des mesures de réduction des nuisances sonores
- 
- obtenir un engagement écrit de la municipalité [avant le 10 juin 2017](#), qui précisera sa volonté de résoudre dans les meilleurs délais ce problème pour le bien-être des populations concernées.

\*\*\*\*\*